



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Adoptée par le conseil législatif : 09-03-2023

Modifiée par le conseil législatif : 11-05-2023

Ratifiée par le conseil d'administration : 18-05-2023

Date d'expiration : 01-05-2028

[Lien vers la motion](#)

## 1. RECONNAISSANCE DES TERRES

L'AEUM reconnaît que l'Université McGill est située sur le territoire traditionnel et non cédé des nations Anishinaabeg et Haudenosaunee. L'AEUM reconnaît et respecte ces nations en tant que gardiens véritables et constants des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. En outre, l'AEUM s'engage à respecter les lois et coutumes de ces territoires. La présente politique reconnaît que l'Université McGill contribue au rôle historique et continu du colonialisme.

Reconnaissant comment le projet colonial vise à exploiter les terres et les ressources sur les territoires d'une pluralité de communautés autochtones, les systèmes alimentaires autochtones et l'exercice d'obtention de nourriture ont été entravés par les activités coloniales. À l'échelle de l'Île de la Tortue, les impacts de l'insécurité alimentaire sont ressentis de manière disproportionnée par les communautés autochtones en raison de problèmes d'accès à la participation communautaire à la production alimentaire, en particulier par les communautés du Nord. La présente politique reconnaît non seulement l'histoire de l'injustice alimentaire subie par diverses communautés autochtones, mais aussi la valeur des connaissances traditionnelles concernant les systèmes alimentaires durables et la réciprocité entre les terres, les plantes, les animaux et les personnes.

## 2. CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique à toutes les personnes et à tous les organes de l'AEUM concernés par la question de la sécurité alimentaire, ce qui peut inclure, mais sans s'y limiter, les membres



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

dirigeants, les directions, les membres sénateurs, les conseils, les comités, les membres des comités, les clubs, les services et le personnel. L'accent est mis sur les processus décisionnels, les campagnes politiques et les services liés à la sécurité alimentaire offerts par l'AEUM. La présente politique vise à souligner le besoin de services alimentaires abordables et accessibles sur le campus et à servir de guide pour ses services et son plaidoyer en la matière.

## 3. TERMINOLOGIE PERTINENTE

### 3.1. Sécurité alimentaire<sup>1</sup>

Accès physique et économique à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour répondre à ses besoins alimentaires et à ses préférences alimentaires pour un mode de vie actif et sain. La sécurité alimentaire comporte quatre dimensions : la disponibilité physique, l'accès économique et physique, la valeur nutritionnelle et la stabilité de l'accès.

### 3.2. Désert alimentaire

Région avec un accès limité à des aliments abordables et nutritifs. Les déserts peuvent apparaître comme un produit de prix élevés, d'emplacement géographique ou de réseaux de transport insuffisants.

### 3.3. Souveraineté alimentaire

Le droit d'accéder à une alimentation saine et durable et à l'autodétermination sur les systèmes alimentaires.<sup>2</sup>

## 4. CONTEXTE

Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, le droit à l'alimentation est reconnu comme un droit humain fondamental. Trois critères définissent le droit à l'alimentation : la disponibilité, l'accessibilité et l'adéquation. Ceci est similaire au concept de sécurité alimentaire tel que défini précédemment dans le présent document.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> La Banque Mondiale. « [Qu'est-ce que la sécurité alimentaire?](#) »

<sup>2</sup> Réseau pour une alimentation durable. « [La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est?](#) »

<sup>3</sup> Réseau pour une alimentation durable. « [Le droit à l'alimentation au Canada](#) »



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

La politique alimentaire de 2019 adoptée par le gouvernement canadien a identifié l'insécurité alimentaire des ménages comme une priorité, car elle représente un grave problème de santé de la population. L'insécurité alimentaire a plusieurs conséquences pernicieuses, notamment une mauvaise santé mentale, des taux plus élevés de maladies et de blessures, une utilisation accrue des soins de santé et une mortalité prématurée.<sup>4</sup> En outre, il existe un lien entre l'insécurité alimentaire et des résultats de test plus faibles et des difficultés à interagir avec les pairs.<sup>5</sup>

## 4.1. Causes de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est le produit de facteurs économiques, sociaux et environnementaux. À l'Université McGill, les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire comprennent, mais sans s'y limiter, la hausse importante des prix des cafétérias en raison de l'inflation au cours des dernières années, la privatisation des services de restauration sur le campus et l'inflation générale des prix des épicereries et du coût de la vie à Montréal.

La tendance générale de l'inflation des prix alimentaires est due à plusieurs facteurs, à savoir les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre, l'évolution des préférences des consommateurs, les événements météorologiques inhabituels et les tarifs plus élevés, qui ont tous été exacerbés par la pandémie de COVID-19 en cours. Entre octobre 2021 et octobre 2022, les prix des aliments au Canada ont augmenté de 11,0 %.<sup>6</sup> Cette inflation des prix des denrées alimentaires n'est pas suivie d'une augmentation constante des salaires, ce qui a un impact négatif sur le pouvoir d'achat des individus, en particulier des membres du corps étudiant, dont beaucoup sont au chômage ou ne travaillent qu'à temps partiel.

La privatisation des services de restauration par l'université est l'une des principales causes de la hausse des prix alimentaires sur le campus. Les services alimentaires de rechange tels que les cafés étudiants à but non lucratif et les coopératives alimentaires permettent d'accéder à des aliments abordables grâce à des cotisations ou à des cotisations d'adhésion. Malheureusement, la gestion du dernier café géré par des membres du corps étudiant sur le campus du centre-ville, l'Architecture Cafe, a été saisie par l'Université McGill en 2007 et fermée trois ans plus tard, malgré le fort soutien étudiant au café. L'Université McGill a cité le manque de profit comme principale raison de son geste. Cela illustre la priorité accordée par l'Université au profit plutôt qu'à la sécurité alimentaire des membres

---

<sup>4</sup> Tarasuk V, Fafard St-Germain A, Li T. Surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada : l'heure du bilan. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*. 2022;42(10) : 445-9.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/promotion-sante-prevention-maladies-chroniques-canada-recherche-politiques-pratiques/vol-42-no-10-2022/surveillance-insecurite-alimentaire-menages-canada-heure-comptes.html>.

<sup>5</sup> Anisef, P., Robson, K., Maier, R., Brown, R. S. (2017) [Food Insecurity and Educational Outcomes : A Focus on TDSB Students](#). Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

<sup>6</sup> Allyson Fradella, (2022), [Derrière les chiffres : ce qui cause la hausse des prix des aliments](#)



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

du corps étudiant. Au total, entre 2000 et 2007,<sup>7</sup> l'université McGill a repris huit cafétérias gérées par des membres du corps étudiant sur le campus pour les remplacer par des services de restauration privés. Plus d'une décennie plus tard, ces décisions se reflètent dans les services de restauration inabordables et gérés par le secteur privé sur le campus.

Un autre facteur qui explique les prix élevés de la nourriture sur le campus est le refus de l'Université de subventionner la nourriture sur le campus. Le Service de logement étudiant et d'hôtellerie de McGill fonctionne sur un modèle à but lucratif et ne reçoit pas le soutien fiscal de l'Université dont il aurait besoin pour maintenir les prix des aliments bas. La section 4.3 détaille comment d'autres universités subventionnent leurs services de restauration.

Selon le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023 du Canada,<sup>8</sup> les moteurs macroéconomiques de cette crise sont la pandémie de COVID-19, la crise climatique et l'inégalité des richesses. Considérant que les crises nationales et locales d'insécurité alimentaire ne font que s'aggraver, cette motion vise de toute urgence à formaliser le soutien de l'AEUM à la sécurité alimentaire du campus.

## 4.2. Université McGill

À l'Université McGill, les services de restauration sur le campus sont devenus de plus en plus inabordables pour les membres du corps étudiant, de nombreux prix des aliments atteignant un niveau record ce semestre, l'hiver 2023. Le coût du plan de repas obligatoire pour les membres du corps étudiant en résidence a augmenté de 35,5 % au cours des cinq dernières années seulement.<sup>9</sup> Aujourd'hui, les membres du corps étudiant en résidence doivent payer un minimum de 6 200 \$ pour le plan de repas, qui comprend le plan de repas obligatoire, les dollars oneCard et des frais administratifs non précisés.<sup>10</sup> Cela représente 775 \$/mois pour les huit (8) mois de l'année scolaire typique, soit plus de 103 % de plus que ce que le membre de la citoyenneté canadienne moyen dépense en épicerie (300-400 \$ par mois).<sup>11 12</sup> Cependant, bien que le Service de logement étudiant et d'hôtellerie allègue que ce plan devrait durer toute l'année scolaire, de nombreux membres du corps étudiant signalent que ce montant est insuffisant pour payer trois repas quotidiens compte tenu des prix dans les salles à manger et qu'ils sont obligés de reconstituer leurs comptes oneCard et Meal Plan avec plus de fonds.

<sup>7</sup> Matt Chesser, (2010), «[Architecture Cafe shut down by McGill](#)», The McGill Tribune.

<sup>8</sup> [Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023](#)

<sup>9</sup> Adeline Fisher, (2022), [Rising prices are making on-campus eateries too expensive for students](#), The McGill Tribune.

<sup>10</sup> McGill Food and Dining Services, plan résidentiel obligatoire, [frais et paiement 2022-2023](#).

<sup>11</sup> Courtney Squire, (2022), «[The mandatory meal plan should be taken off the table](#)», The McGill Tribune.

<sup>12</sup> [Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023](#)



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

Même pour les membres du corps étudiant non résidents qui ne sont pas liés par le plan de repas, l'accès aux services de restauration du campus est idéal pour des repas rapides et pratiques entre les cours et d'autres activités. Cette réalité gonflée est illustrée par les exemples suivants d'articles de cafétéria individuels, provenant de février 2023, hors taxes :

- **Repas chaud (un plat principal et deux à-côtés) : 12,95 \$** (*offert dans toutes les salles à manger*)
- **Salades Mandy : 11,79 \$ – 17,69 \$** (*offertes dans toutes les salles à manger*)
- **1 barre Simply Protein Granola (40 g) : 5,82 \$** (*offerte dans toutes les salles à manger*)
- **1 tranche de pizza : 10,99 \$** (*Bishop Mountain et Royal Victoria College Dining Hall*)
- **1 boîte de jus Kiju (200 mL) : 3,06 \$** (*offerte dans toutes les salles à manger*)

Le campus Macdonald est un site particulièrement marqué par l'insécurité alimentaire. Le campus est récemment devenu un désert alimentaire, car l'épicerie locale a fermé ses portes et les membres du corps étudiant ne peuvent accéder à un supermarché que par une navette hebdomadaire.

Bien qu'il existe des programmes d'aide mutuelle alimentaire gérés par des membres du corps étudiant, leur capacité est limitée par le financement et le bénévolat étudiant. Le service de soupe végétalienne Cuisine de minuit, par exemple, ne peut servir qu'une cinquantaine de dîners une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Et pourtant, plus d'une centaine de membres du corps étudiant s'alignent fréquemment pour les distributions de dîners de Midnight Kitchen, démontrant ainsi le besoin et l'intérêt actuels pour des solutions de rechange abordables sur le campus. D'autres programmes d'épicerie subventionnés ou gratuits comme le Club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition et le programme d'épicerie de l'AEUM signalent également une forte demande étudiante qui dépasse leur offre.

Notamment, un nouveau groupe étudiant, soutenu par la VP (affaires extérieures), a commencé à se réunir autour de la question de la sécurité alimentaire sur le campus au semestre d'hiver 2023. Ce groupe comprend des représentants de Cuisine de minuit, du Club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition, Environmental Residence Council et d'autres conseils de résidence, Challah for Hunger, Meal Care, ECOLE House, banque alimentaire de Milton Parc, McGill Undergraduate Geography Society (MUGS), MacDonald (MSEG), MacDonald Campus Student Society (MCSS) et l'AEUM. Ces membres du corps étudiant ont lancé une pétition avec près de 2000 signatures à ce jour (<https://chng.it/2hH2nqDT>) et organisé une assemblée étudiante sur la question le 7 mars 2023.



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

## 4.3. Autres universités

D'autres universités peuvent servir de modèle pour les mesures prises par l'AEUM et l'administration de l'université. Par exemple, l'année dernière, l'Université de la Colombie-Britannique a engagé 850 000 \$ CA<sup>13</sup> dans des initiatives de sécurité alimentaire à long terme, notamment un programme de partage de repas, une banque alimentaire et le café étudiant Sprouts. À l'Université Concordia, les cafés et les coopératives gérés par des membres du corps étudiant tels que Le Frigo Vert, The Hive Cafe et People's Potato bénéficient également du soutien de l'université. Ces organisations et d'autres représentations étudiantes sont même invitées à travailler en collaboration avec les services de restauration de Concordia pour créer un plan de systèmes alimentaires durables<sup>14</sup> tous les cinq ans qui établit des objectifs spécifiques pour l'accès à des options alimentaires saines, abordables et durables sur le campus.

## 5. CADRE DE LA POLITIQUE

### 5.1. Principes de plaidoyer

L'AEUM adoptera un cadre de services et d'activisme dirigés par la communauté lorsqu'elle abordera la question de la sécurité alimentaire, conformément aux principes de service et de leadership énoncés dans sa constitution et aux positions énoncées dans ses politiques sur l'équité et la durabilité.

#### 5.1.1. Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est au cœur de la présente politique. L'objectif principal des activités de l'AEUM concernant la question de la sécurité alimentaire est d'accroître la capacité d'action de ses membres en ce qui concerne leurs choix alimentaires. Cela peut se faire par l'éducation, l'amélioration des services alimentaires gratuits de l'AEUM et le plaidoyer auprès de l'Université McGill et des institutions gouvernementales.

#### 5.1.2. Équité

L'AEUM reconnaît que ses membres ont des besoins différents et que ses activités doivent être adaptées aux différents niveaux d'insécurité alimentaire. Ces besoins peuvent être façonnés par des systèmes d'oppression croisés, y compris, mais sans s'y limiter, le racisme, la grossophobie, le capacitisme et le classisme, et l'AEUM reconnaît que sa réponse doit tenir

<sup>13</sup> Alma Mater Society of UBC, [Long Term Food Security Plan](#).

<sup>14</sup> Université Concordia, [Sustainable Food Systems Plan](#), Sustainability Action Plan 2020-2025.



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

compte de ces différences de besoins et viser à lutter contre ces systèmes oppressifs. L'ÉUM suivra l'initiative de ses membres touchés par ces systèmes d'oppression en s'organisant autour de la question de la sécurité alimentaire. L'ÉUM reconnaît également qu'une diversité de tactiques peut mieux répondre aux besoins de tous ses membres et elle visera à encourager diverses approches.

#### 5.1.3. Accessibilité

L'ÉUM identifie l'importance de l'accessibilité dans la question de la sécurité alimentaire. L'un des principaux aspects de l'insécurité alimentaire est de savoir si des aliments nutritifs et variés sont disponibles et accessibles aux personnes. Dans son plaidoyer et ses services concernant l'alimentation, l'ÉUM veillera à ce que ses activités et ses ressources soient financièrement et physiquement accessibles. L'ÉUM doit également tenir compte des restrictions alimentaires, que ce soit pour des raisons de santé, religieuses, éthiques ou autres, dans ses services et son plaidoyer.

#### 5.1.4. Durabilité

L'ÉUM apprécie l'importance de la durabilité, qu'elle soit sociale, écologique ou économique, dans les systèmes alimentaires. Les systèmes alimentaires résilients tiennent compte de l'environnement dans lequel les aliments sont cultivés et transportés, des besoins des communautés qu'ils desservent et de la durabilité du système à long terme. L'ÉUM respectera les principes de durabilité en encourageant les aliments locaux, les aliments culturellement pertinents, la réduction des produits animaux dans les régimes alimentaires et les pratiques agricoles durables.

#### 5.1.5. Justice climatique

L'ÉUM reconnaît l'interdépendance entre la justice climatique et la sécurité alimentaire, où les communautés les plus touchées par le changement climatique, qui pourraient connaître l'insécurité alimentaire en conséquence, devraient diriger les mouvements pour le changement. Suivant les principes de la justice climatique, l'ÉUM suivra l'exemple des communautés qui visent à renforcer leurs systèmes alimentaires, qu'elles comprennent certains de ses membres ou opèrent en dehors de son champ de compétence. La justice climatique suit également les principes de durabilité, ce qui, comme souligné dans la sous-section précédente, est également significatif dans le plaidoyer pour la sécurité alimentaire.



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

## 5.2. Charte nationale de l'alimentation étudiante

La Charte alimentaire des étudiants du Canada<sup>15</sup> énonce des lignes directrices pertinentes pour les sept points clés suivants :

1. Rôle de l'enseignement postsecondaire dans la société
2. Individus et communautés en bonne santé
3. Justice sociale
4. La Terre et la durabilité environnementale
5. Économies locales dynamiques
6. Gouvernance démocratique et transparence
7. Célébration de la nourriture en tant qu'expérience humaine universelle

Le travail de l'ÀÉUM autour de la sécurité alimentaire doit suivre les principes d'action mis en évidence dans la Charte alimentaire des étudiants du Canada afin de respecter ses sept points clés, qui sont liés aux valeurs directrices de l'ÀÉUM.

## 6. MANDATS

6.1. Let's Eat, McGill deviendra une campagne politique affiliée sous la direction de la vice-présidence (affaires extérieures). La campagne axée sur la sécurité alimentaire aura les objectifs suivants :

- Organiser le plaidoyer étudiant autour de la sécurité alimentaire à l'Université McGill;
- Connecter les groupes existants liés à l'alimentation sur et hors du campus;
- Plaider pour des options alimentaires abordables et durables sur le campus.

6.2. Au début de chaque semestre, la vice-présidence (vie étudiante) rappellera aux clubs et services liés à l'alimentation, qui comprennent actuellement, mais sans s'y limiter, Cuisine de minuit, le programme d'épicerie, le Club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition, Meal Care et Nazun (anciennement Challah for Hunger), les ressources et l'assistance qui leur sont disponibles par le biais de l'ÀÉUM.

6.3. L'ÀÉUM éduquera ses membres sur la question de la sécurité alimentaire et fera connaître à ses membres les services, clubs et organisations externes existants liés à la sécurité alimentaire :

6.3.1. Le bureau de la vice-présidence (vie étudiante), appuyé par le comité exécutif, organisera chaque année un événement sur le thème de la sécurité alimentaire.

---

<sup>15</sup> Campus Food Systems Project, Meal Exchange, Sierra Youth Coalition, [National Food Student Charter](#).



## Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

### Association étudiante de l'Université McGill

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

6.3.2. Le bureau de la vice-présidence (vie étudiante) créera et compilera des ressources d'options alimentaires abordables existantes telles que des banques alimentaires, des services de repas gratuits et d'autres options à proximité du campus.

6.3.3. Le bureau de la vice-présidence (affaires extérieures) organisera une assemblée annuelle ouverte à tous ses membres pour discuter de la sécurité alimentaire sur le campus.

6.3.4. Le bureau de la vice-présidence (affaires internes) partagera les ressources compilées par le bureau de la vie étudiante avec les membres par le biais des médias sociaux, de l'infolettre et des billets de blogue sur le site web.

6.4. La vice-présidence (affaires universitaires) fera pression sur l'administration de l'Université McGill pour faire baisser les prix des cafétérias et mettre en œuvre des solutions de rechange aux entreprises d'aliments privatisés, y compris, mais sans s'y limiter, les repas subventionnés, les cafés étudiants et les fournisseurs à but non lucratif.

## 7. RESPONSABILITÉ

7.1. Les vice-présidences (vie étudiante), (affaires extérieures) et (affaires universitaires) co-généreront un rapport annuel, soumis au conseil législatif par le dernier conseil législatif de l'année au plus tard sur la sécurité alimentaire qui abordera les sujets suivants :

7.1.1. La vice-présidence (vie étudiante) fera rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire parmi les membres de l'AÉUM, ce qui peut se faire par le biais de sondages ou d'autres consultations publiques;

7.1.2. La vice-présidence (vie étudiante) fera rapport sur l'état des services liés à l'alimentation de l'AÉUM. Le rapport devrait donner un aperçu des services actuels offerts par l'AÉUM en matière de sécurité alimentaire, de leurs succès au cours de l'année et des besoins futurs;

7.1.3. La vice-présidence (affaires extérieures) rendra compte de l'état de la campagne politique Let's Eat McGill, de ses succès au cours de l'année et de ses besoins futurs;

7.1.4. La vice-présidence (affaires universitaires) fera rapport sur l'état des services alimentaires de l'Université McGill. Le rapport devrait résumer les efforts en cours avec



## **Association étudiante de l'Université McGill**

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

## **Association étudiante de l'Université McGill**

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.*

(514) 398-6800 | [ssmu.ca](http://ssmu.ca) | 3600, rue McTavish, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 0G3

l'Université McGill pour réduire les prix des cafétérias et développer des solutions de rechange durables aux cafétérias privées.